

Communiqué de presse
12 mars 2023

Aux représentant-e-s des médias

Projet de plan localisé de quartier «Bourgogne» : le Conseil administratif salue la décision populaire

Le corps électoral de la Ville de Genève a décidé d'accepter le projet de plan localisé de quartier « Bourgogne », situé au Petit-Saconnex. Le Conseil administratif se réjouit de ce résultat qui permettra la réalisation de plus de 450 nouveaux logements et d'environ 5000m² dévolus à des activités commerciales et artisanales ainsi que la création d'un nouveau parc public.

La réalisation de ce projet permettra d'augmenter l'offre de logements en Ville de Genève en remplaçant progressivement une quarantaine de villas et de jardins privatifs par 450 logements de toutes catégories alors que plusieurs milliers de personnes sont en attente d'un logement à Genève, et ceci dans un site offrant des conditions d'habitabilité exceptionnelles grâce à la présence d'un espace arboré en pleine terre, de la proximité de services et d'équipements publics (école, commerces) et de l'excellente desserte par les transports publics dont il dispose.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans les stratégies de développement urbain menées par la municipalité, dont le plan directeur communal préconise de développer une ville équilibrée, habitée et solidaire, et met en exergue la construction de logements comme l'une des principales priorités politiques de la Ville de Genève.

Contact

Mme Frédérique Perler, Conseillère administrative en charge du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, en contactant Mme Catherine Armand, collaboratrice personnelle : 022 418 20 32 - 076 375 69 44 - catherine.armand@ville-ge.ch